



BALADO #12

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ET DU PERSONNEL

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Bonjour tout le monde, ici Diane Rivard, conseillère responsable du dossier Développement et Communications en compagnie de Madame Marie-Pierre Gagnon, directrice adjointe aux services administratifs à la municipalité.

Bonjour Diane, Très heureuse d'être ici avec toi aujourd'hui pour discuter d'un sujet qui à mon avis est très important, soit le respect des élus et employés municipaux.

Récemment, le gouvernement du Québec a mis en place une campagne de sensibilisation « *Derrière chaque élu(e), il y a une personne. Traitons nos élus(e)s municipaux comme du monde* ». Et à Saint-Mathieu-du-Parc, nous souhaitons aussi inclure à ce rappel, le personnel qui travaille très fort en vue de bien servir notre population.

Québec 

Votre 
gouvernement

**Traitons les élu(e)s
municipaux
comme du monde**



TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Tout d'abord, je tiens à préciser que la production de ce balado a 2 objectifs:

- Agir en solidarité avec l'ensemble des municipalités du Québec, principalement celles qui ont vécu des problématiques importantes à ce niveau, menant même à la démission de plusieurs élu(e)s;
- Et aussi, agir en prévention, avec ce rappel de l'importance de se comporter avec civisme et respect envers les élus et le personnel.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Tout d'abord, Marie-Pierre, en tant que directrice adjointe des services administratifs, est-ce que tu peux nous résumer ton rôle à la municipalité?

Pour ce qui à trait aux citoyens, je suis la personne à contacter pour les demandes en lien avec la politique d'entretien des chemins privés (15 octobre)

Je prépare les séances du conseil, les procès-verbaux, la correspondance, les règlements administratifs, etc....

Au niveau du personnel en place, j'assure un suivi de la paie, les assurances collectives, les régimes de retraite, etc... J'apporte tout le soutien nécessaire aux employés. Je pourrais également dire que j'agis aussi comme une personne-ressource qui trouve des solutions aux différents défis que peut relever une Municipalité.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

En fait, je comprends ici, que ce n'est qu'un bref résumé. Moi, je suis au conseil depuis novembre 2021 et je peux témoigner de tout le boulot accompli chez notre précieux personnel.

En effet, notre personnel travaille sans relâche pour servir au mieux la population. Nous avons de nombreuses obligations légales qui, années après années, sont grandissantes. D'ailleurs, nous devons soumettre plusieurs rapports aux différents ministères, ou encore suivre des processus assez détaillés et assez fastidieux, comme pour l'adoption des règlements ou encore les appels d'offres, pour ne citer que ceux-là.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Les membres du conseil doivent définir les grandes orientations, adopter les budgets et plans triennaux d'immobilisations tout en s'assurant de mettre en place des actions pour arriver à la réalisation des projets. Ils mettent beaucoup d'efforts, autant dans l'apprentissage de leur rôle, leurs obligations et les restrictions de toute nature qui encadrent leurs fonctions, que dans le travail déployé pour l'étude des dossiers en cours et à venir, ainsi que la prise de décision.

En effet, plusieurs interactions sont requises entre le personnel et les membres du conseil. C'est dans un esprit de collaboration que les choses progressent et on se doit d'absolument tous avancer dans la même direction.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Revenons à la campagne « *Derrière chaque élu(e), il y a une personne. Traitons nos élus(e)s municipaux comme du monde* ».

Est-ce que nous faisons face à d'importants problèmes en cette matière à Saint-Mathieu-du-Parc?

Non. À commencer par les pancartes de la campagne électorale de 2021, aucune n'avait été vandalisée. Lors de rencontres avec les citoyens, les échanges se passent généralement dans le calme et le plus grand respect.

Du côté du personnel Marie-Pierre, qu'en est-il?

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

- Bien sur, la plupart du temps, les citoyens sont cordiaux et agréables. Par contre, ce n'est pas toujours le cas. Comme par exemple, nous avons eu quelques débordements à l'Écocentre. Il faut comprendre que les employés appliquent des règles mais ce ne sont pas eux qui les fixent. Si vous n'êtes pas d'accord avec celles-ci, vous pouvez téléphoner à la Municipalité pour en discuter. Je fais également un appel à tous concernant les employés des travaux publics, ils travaillent très forts et couvrent un immense territoire. Tout le monde donne leur 110% pour que vous soyez dans une municipalité où il fait bon vivre et fiers d'y habiter. Par contre, parfois, ce sont des contraintes de temps, du nombre d'employés ou de budget. C'est pourquoi, de notre côté, il faut prendre le temps de répondre aux préoccupations des gens, bien leur expliquer les solutions aux problèmes qu'ils rencontrent et bien entendu composer avec les délais.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

**Derrière chaque
élu(e), il y a
une personne**



**Traitons les élu(e)s
municipaux
comme du monde**



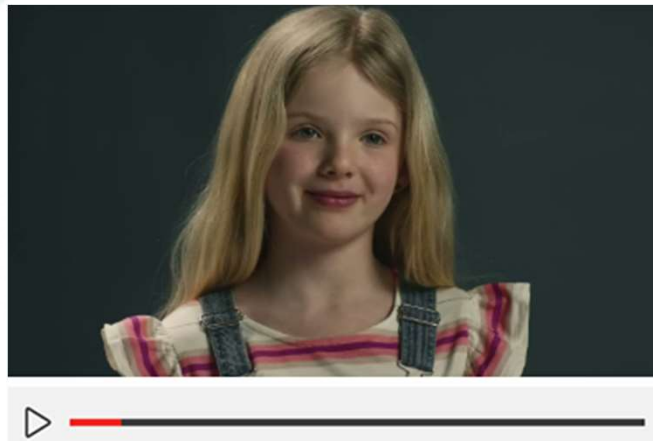
Votre
gouvernement

Québec 

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Toujours dans le cadre de la campagne « *Derrière chaque élu(e), il y a une personne. Traitons nos élus(e)s municipaux comme du monde* », le Gouvernement du Québec a produit une très courte vidéo, assez représentative de ce que certains élus ont vécu, elle invite à la réflexion Allez consulter la présentation sur le site Web de la municipalité et suivez le lien vers la vidéo.

https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/intimidation/VID_elus_municipaux.mp4



TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Je vous invite aussi à consulter ce lien pour plus d'informations:

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/intimidation/participer-respect-vie-democratique-municipale>

Participer avec respect à la vie démocratique municipale

Les commentaires, les opinions et les questionnements de la part de la population font partie de l'exercice d'une saine démocratie, mais ils doivent toujours être exprimés dans le respect et la civilité.

Certains sujets qui nous touchent de plus près peuvent parfois nous faire réagir trop rapidement. Que ce soit en personne, au téléphone, par écrit ou sur les médias sociaux, il vaut mieux prendre un moment pour réfléchir avant d'interpeller une élue ou un élu municipal afin d'éviter des dérapages.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Utilisez les bons canaux pour faire entendre votre point de vue

Pour avoir un effet réel sur le développement de votre communauté, ou pour obtenir plus efficacement l'information dont vous avez besoin, vous avez avantage à utiliser les bons canaux pour interpeller votre municipalité:

- que ce soit par téléphone;
- en personne ou
- par courriel,

en s'adressant à la personne susceptible de régler ou faire avancer notre cas, membre du personnel ou du conseil municipal, et toujours dans le **respect** et le **civisme**.

Bien sûr, l'utilisation des **médias sociaux** doit être faite dans le même esprit. Au fil du temps, nous avons pu constater qu'il est plus facile d'oublier ces règles devant un écran, pas juste chez nous et pas juste avec les élus ou le personnel. Prenons une pause avant « d'envoyer », question de s'assurer que le ton est juste, les informations véridiques et pertinentes, sans harcèlement, menaces, intimidation ou diffamation.

TRAITEMENT DES ÉLUS ET DU PERSONNEL

Chez nous ...

En conclusion, rappelons que le respect a toujours sa place, que le civisme nous permet de mieux se comprendre et de meilleurs résultats seront atteints et bien sûr pour le respect d'une saine démocratie.

CONTINUONS à bien faire nos communications ... nous en serons tous et toutes très fier(ères).